

LE PROJET PASTEUR EN PHASE TRÈS OPÉRATIONNELLE

Après le désamiantage et les travaux de confortement, le chantier de l'îlot Pasteur entame une nouvelle phase. En effet, compte tenu des caractéristiques des bâtis, la phase de démolition des habitats insalubres nécessite l'évacuation temporaire des bâtiments attenants à ceux destinés à la destruction. Ce sont ainsi trois familles qui ont d'ores et déjà été relogées par la municipalité et Perpignan Méditerranée Métropole. La semaine prochaine débutera le déplacement des deux commerces concernés : le salon de coiffure Eden style et la boucherie Juhera. Le salon de coiffure occupera, rue des écoles, l'ancien local du Crédit Agricole. La boucherie déménagera quant à elle, dans une structure provisoire sur la place des souvenirs d'enfance. Dès le lundi 11 janvier, une grue sera nécessaire pour installer les 90 m² de structures modulaires. Les places de stationnement de la place des souvenirs d'enfance et celles à côté de l'agence Peyrot seront mobilisées, tandis que la circulation rue de la Concorde sera perturbée pendant ce montage prévu pour s'achever le vendredi 15 janvier. Une fois installée, la structure mobilisera les 7 places de parking situées du côté du préau durant toute la durée du chantier. À l'issue de cette phase de transfert des activités commerciales, la démolition manuelle pourra démarrer, à compter du mardi 19 janvier.



LOCACUISINES



Exemple de structure modulaire et lieu d'implantation.

LOGEMENTS SOCIAUX : L'ACTION MUNICIPALE RECONNUE



VILLE DE
TORREILLES

Le 11 septembre 2020, la commune était conviée à la commission départementale "Solidarité et Renouveau Urbain" à la préfecture pour défendre sa position concernant la carence en logements sociaux. La loi SRU, dans son article 55, impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux.

Torreilles est une commune qui s'est développée autour de son noyau villageois et, plus récemment, côté plage. Le seuil des 3 500 habitants a été franchi depuis peu. Elle est donc soumise à la loi SRU depuis l'année 2017 et selon les dispositions de la loi, la commune restait exemptée de pénalité pour carence pendant les 3 premières années. La volonté politique de programmer la construction de logements sociaux est bien réelle mais leur réalisation demande du temps, bien

au-delà des 3 ans de sursis. Cependant, la commune avait anticipé, depuis de nombreuses années, en créant 132 logements sociaux (chiffre 2020) avant d'y être contrainte par la loi, et cela malgré un profil bien particulier et complexe associant les impératifs des lois littoral, SRU et, depuis l'été 2019, un fort impact du Plan de gestion du risque inondation.

En fin d'année 2019, la sentence de l'Etat est tombée par la voix de monsieur le Préfet. Six communes du département ont donc été pénalisées. Mais Torreilles a échappé à toute pénalité. En effet, les projets en cours, comme celui du foyer d'hébergement et de logement de l'îlot Pasteur exemplaire et novateur en terme d'urbanisation, ont notamment permis une appréciation positive par les services de l'Etat de l'action municipale. L'habitat est un enjeu de premier plan pour lequel il faut renforcer les coopérations déjà mises en œuvre et en développer de nouvelles avec détermination et intelligence afin de conserver cette trajectoire vertueuse, dans le cadre d'une collaboration entre les différents acteurs privés et publics.



FENÊTRE SUR MER



Suite à la suggestion émanant de concitoyennes amoureuses de grand large et de vastes horizons, les services techniques ont installé deux bancs sur la dalle du poste centre. Ils permettent dorénavant, hors période de surveillance de la plage, aux promeneurs de prendre un peu de repos devant la grande bleue et de profiter de ce magnifique panorama.

TRAVAUX AVENUE JOFFRE



En ce début d'année, les travaux de la première tranche de rénovation de l'avenue Joffre ont démarré avec l'enfouissement des réseaux secs et la préparation à l'implantation des nouveaux candélabres. Ces travaux préparatoires dureront deux mois puis, dès mi-septembre prochain, seront entrepris les travaux de voirie proprement dits, depuis l'entrée de ville jusqu'au rond point de la Tuilerie. Ce projet de requalification de l'avenue qui a déjà fait l'objet d'une présentation en réunion publique sera bientôt à nouveau présenté à l'occasion d'une exposition en mairie, comme cela a récemment été le cas du projet Pasteur, la situation sanitaire ne permettant toujours pas la tenue des réunions publiques.

SCR XV : ILS REPRÉSENTENT NOS COULEURS !

Tandis que nos seniors sont actuellement à l'arrêt pour une durée indéterminée, plusieurs éléments, issus de notre école de rugby ou de notre pôle jeunes, évoluent au niveau supérieur. Cyrielle Banet, d'abord, est la bouillante 3/4 aile de l'équipe de France féminine, licenciée à Montpellier. Clément Castets, solide pilier, porte le maillot du Stade Toulousain (Top 14), Wandrille Picault est le troisième ligne voltigeur du R.C.Vannes (pro D2), Gaëtan Pichon est le demi de mêlée avisé de l'U.S.Carcassonne (pro D2), Maxime Oltmann vient de quitter Carcassonne pour Tarbes (F1) et, enfin, Yoann Villanove évolue à Nice (F1). De nombreux autres joueurs s'illustrent en F1 (Céret) et F2 (Prades, Argelès), dans le département. Nous les félicitons pour leurs

parcours et les encourageons à poursuivre leur carrière à un niveau qui rejaille sur la formation salanquaise. Que les éducateurs, encadrants et entraîneurs trouvent ici, la reconnaissance du club tout entier pour le travail accompli. ENTRAÎNEMENTS : les cadets et les juniors s'entraînent à Torreilles, les mercredis et vendredis, pendant que l'école de rugby développe ses activités à Sainte Marie. VŒUX : pas de cérémonie de vœux, pas de galette des rois, juste quelques messages électroniques, ont ponctué la nouvelle année. En attendant, toutes les composantes du club souhaitent à leurs supporters, abonnés, amis et partenaires, publics et privés, une excellente année 2021, avec un maximum de rebonds favorables. LCA

UNE CENTENAIRE HEUREUSE



À l'heure où l'on butine les "petits bonheurs", ce fut une grande joie, samedi dernier, de fêter les 100 ans de Mercedes Espelt, chez elle, entourée de ses proches ! Fille de Joseph Ribas, ouvrier agricole, et Rose Sastre, couturière, elle a vu le jour le 2 janvier 1921 à Rosas. Elle grandit à Torreilles où ses parents s'étaient installés en 1919. Après avoir épousé Julien Espelt, elle le suivra au gré de ses mutations professionnelles (PTT). À sa retraite, Julien Espelt fonde le club de pétanque torreillan et le bouldrome qui porte désormais son nom, depuis son décès en 1984. Ensemble, ils ont eu 3 filles, qui ont donné naissance à 5 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Toute sa vie, Mercedes a pris soin de ses proches jusqu'à garder chez elle ses parents et son beau-père. Toujours autonome, dans sa propre maison, elle n'avait pas manqué, ce jour-là, de nettoyer ses rideaux, faire briller ses cuivres et préparer une petite blanquette matinale, avant d'accueillir ses visiteurs... En effet, ce matin-là, sa famille, ses voisines et ses amies, avec qui elle aime passer du temps, avaient pensé à elle, en lui offrant des fleurs ou des gourmandises que Mercedes a su apprécier. Avec Marc Médina et Emma Sabaté, elle a trinqué à ce bel anniversaire, en se rappelant les anecdotes d'antan et les torreillans disparus.

LE CŒUR PREND VIE

Le projet collaboratif et éco-citoyen "Cœur de vie" dont l'idée est de créer un ensemble végétal méditerranéen en forme de cœur commence à prendre forme ! En ce moment, les géomètres délimitent la zone et permettent ainsi l'installation de la protection extérieure du terrain situé chemin "Las rotas", avant la zone de loisirs. Dès le 18 janvier, l'association "Cœur de vie" menée par Anne-Isabelle Gaillard, commencera à planter les premiers arbres avec la participation de l'Etablissement de Service d'Aide par le Travail Joseph Sauvy. Les bordures extérieures seront habillées de noisetiers, les délimitations du parking seront faites de cyprès tandis que le tour du cœur sera en frênes à fleurs. En tout, 454 arbres et arbustes seront plantés en ce début d'année ! Les plantations continueront par la suite en novembre. Dans un même temps, une parcelle du terrain sera laissée à la nature sauvage afin de préserver les espèces végétales et animales sensibles à la présence humaine. Aucun doute : 2021 sera l'année du cœur et des fleurs !



"AU PARADIS DES ARTISTES"



Durant cette fin d'année, Rika Zarai et Claude Bolling, deux artistes qui sont passés sur la scène torreillanne, ont rejoint la "fête éternelle". Rika Zarai et son intemporel "Sans chemise, sans pantalon" fut, en 2002, l'une des têtes d'affiche du 15^{ème} festival Tous Yeux Tout Torreilles à se produire sur la place Louis Blasi. Une soirée tout en légèreté et en bonne humeur que les festivaliers ont su apprécier. Claude Bolling quant à lui, ne vint pas une, mais deux fois, se produire à "Jazz à Juhègues". En 2003, grâce à l'amitié le liant à Pierre Aldegon (directeur artistique du festival), son trio "baptisait" l'une des premières éditions et il récidivait en 2007, accompagné de son Big Band... Deux soirées "magiques", orchestrées par ce géant du jazz, qui marquèrent la scène de Juhègues.



Agenda sportif, festif, culturel

LUNDI 18 JANVIER :

> Discours des vœux de M. le maire, 19h - en direct via facebook "Ville de Torreilles"

MARCHÉS :

mardis et vendredis matin,
place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 9 janvier : 17h à Torreilles • Dimanche 10 janvier : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Saint Hippolyte • Mardi 12 janvier : 17h à Saint Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 13 janvier : 17h à Le Barcarès • Jeudi 14 janvier : 17h à Clair.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

STATIONNEMENT

En raison des marchés hebdomadaires, un arrêté municipal interdit de stationner sur la place Louis Blasi tous les mardis et vendredis matins, de 7h30 à 12h, sous peine de voir son véhicule enlevé par la fourrière. Pour éviter ce désagrément, nous vous rappelons que la ville a mis en place le système "stop fourrière" permettant de vous contacter par SMS avant l'enlèvement. Pour plus d'infos, contactez la police municipale au 04 68 34 78 01 ou connectez-vous sur le site stopfourriere.net.



SAPINS DE NOËL

Jusqu'au 11 janvier, vous avez la possibilité de déposer votre sapin naturel, non décoré et sans peinture, dans les points de collecte dédiés au village (parking de la halle des sports) et à la plage (espace Capellans). Les branches et le tronc broyés seront utilisés en compostage ou en paillage.

TRIBUNE LIBRE

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place, à titre expérimentale du "permis de louer" dans Torreilles. Le but est d'établir des contrôles de façon à éviter la réalisation de baux d'habitats dégradés et insalubres. La procédure oblige les propriétaires à obtenir une autorisation de la mairie préalablement à la conclusion d'un contrat de location d'un logement. Celui-ci sera alors visité par l'administration qui imposera au propriétaire, le cas échéant, d'effectuer des travaux de mise en conformité. Cette action concerne le vieux village, le périmètre retenu pour le moment étant la rue des Albères. La pratique nous montrera l'efficacité de cette politique locale. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.